

## FICHE DE CONTESTATION

### Remarques :

- La contestation se fait après la fin du combat et avant le début du combat suivant dans lequel le vainqueur du combat contesté prendra part. Si ce combat a commencé, toute demande de contestation sera refusée.
- Le coût de la procédure de contestation est de 50 € qui sont remis à l'arbitre principal en même temps que cette fiche.
- Ces 50 € seront remboursés si le coach demandeur a gain de cause.
- La procédure de contestation porte sur une décision arbitrale.
- Ce document est à remplir et à remettre au responsable de l'arbitrage de la compétition.
- Seul un coach peut contester une décision arbitrale.
- Si la compétition est équipée du "video replay", il n'y a pas de contestation possible sur une décision arbitrale.

### Compétition

Nom :

Date :

### Coach demandeur

Nom :

Prénom :

N° de Gsm :

Email :

Nom du club :

### Compétiteur

Nom :

Prénom :

Catégorie d'âge :

Catégorie de poids :

### Combat

N° de combat :

### Contenu de la contestation

*Signature du Coach*

**Décision de l'arbitre principal**

*Signature de l'arbitre principal*

